



TAUX DE CHOMAGE LOCALISE PAR DEPARTEMENT ET ZONE D'EMPLOI Situation au 1^{er} trimestre 2015

En Lorraine, le taux de chômage au 1^{er} trimestre 2015 s'établit à **10,5 %**, en baisse de **0,2 point** par rapport au trimestre précédent.

Le taux lorrain est supérieur de 0,5 point à celui de la France métropolitaine qui s'établit à 10,0 %, en baisse de 0,1 point sur le trimestre.

Selon les départements, le taux de chômage varie de 10,0 % à 11,9 %. Le taux le plus bas est enregistré en Meurthe-et-Moselle, 10,0 %, et se situe au même niveau que le taux national ; le taux de chômage s'établit à 10,2 % en Meuse, 10,5 % en Moselle, et 11,9 % dans les Vosges. Dans les quatre départements, le taux de chômage diminue ce trimestre (de 0,1 point à 0,2 point).

En évolution annuelle, le taux stagne en Lorraine à 10,5 % comme en Moselle. Il augmente de 0,1 point en Meuse et dans les Vosges et de 0,2 point en Meurthe-et-Moselle comme au niveau national.

Évolution trimestrielle du taux de chômage par département

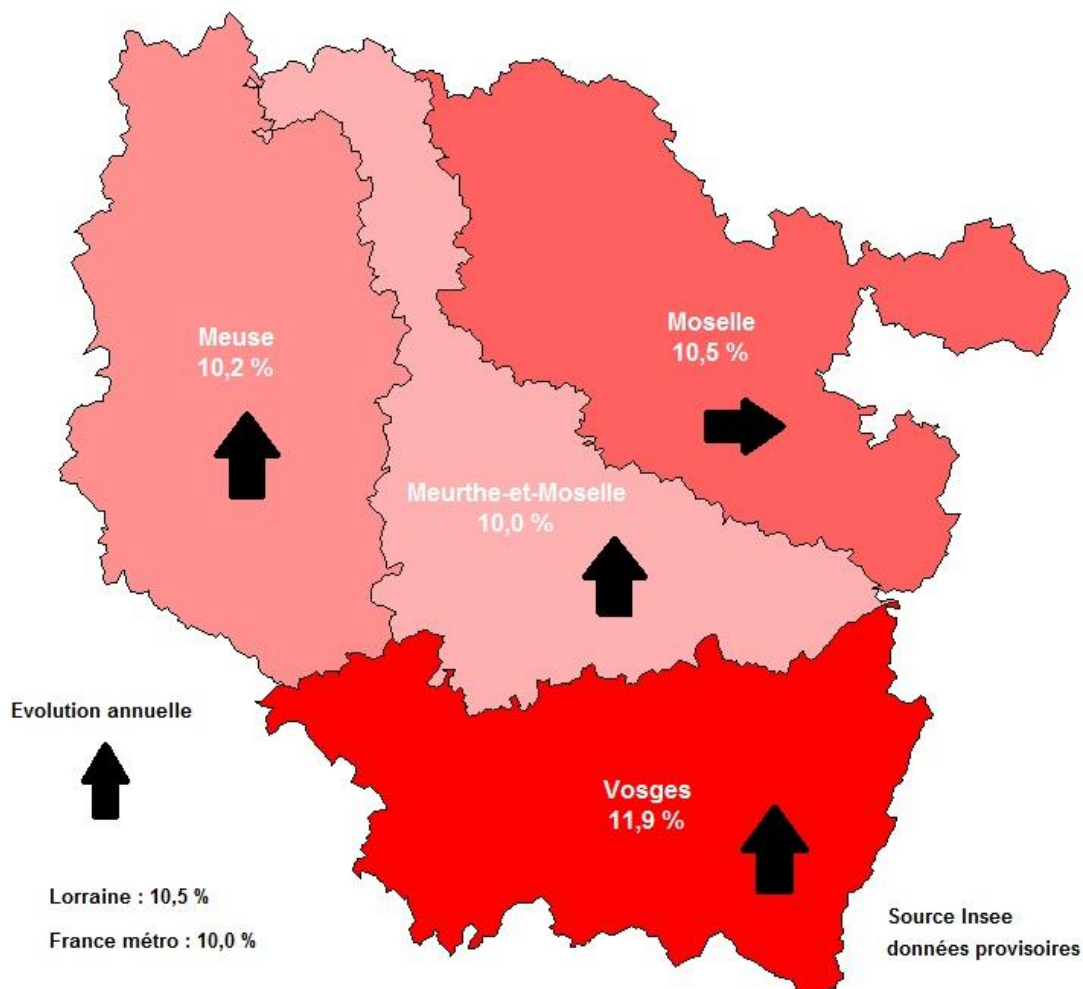
La Lorraine et ses départements	2014_T1	2014_T2	2014_T3	2014_T4	2015_T1	évol. trim. (en point)	évol. annuelle (en point)
Meurthe-et-Moselle	9,8	9,7	10,0	10,1	10,0	-0,1	0,2
Meuse	10,1	10,0	10,2	10,3	10,2	-0,1	0,1
Moselle	10,5	10,4	10,7	10,7	10,5	-0,2	0,0
Vosges	11,8	11,7	11,9	12,0	11,9	-0,1	0,1
Lorraine	10,5	10,4	10,6	10,7	10,5	-0,2	0,0
France métropolitaine	9,8	9,7	10,0	10,1	10,0	-0,1	0,2

source : Insee, taux de chômage localisé

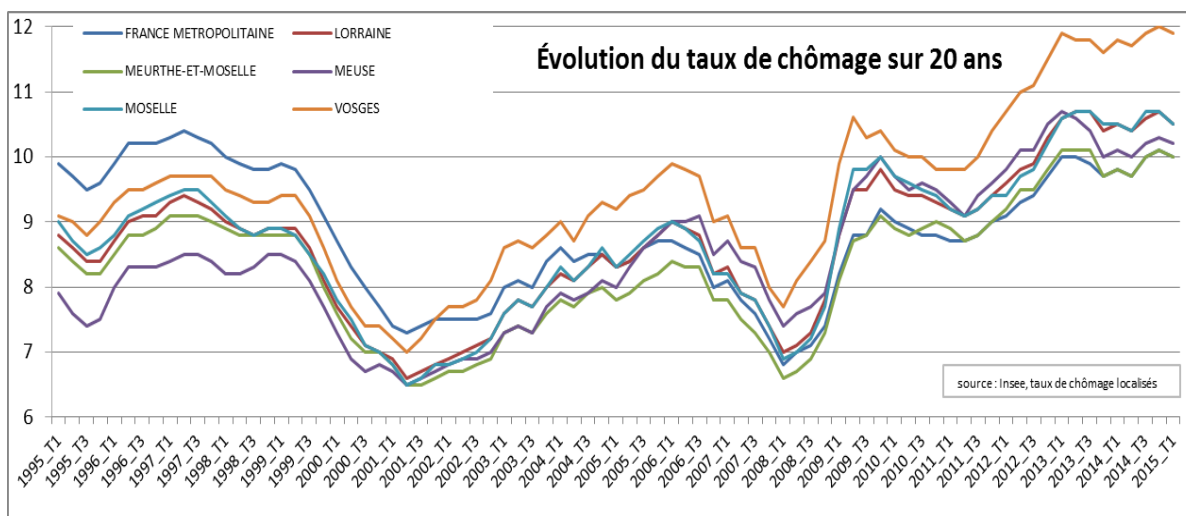
AVERTISSEMENT :

Les séries de taux de chômage localisés associées à la publication des résultats du quatrième trimestre 2013 ont été révisées. D'une part, le nombre de chômeurs est revu à la baisse au niveau national après la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi ; ce qui a une incidence comparable sur les taux de chômage estimés au niveau local. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points (passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers, etc.). A partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux ont été rétropolées, l'impact des changements de méthode ayant été neutralisé, elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

TAUX DE CHOMAGE LOCALISE PAR DEPARTEMENT
1er trimestre 2015 (Provisoire)



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE SUR 20 ANS



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE PAR REGION

Par rapport aux autres régions françaises, la Lorraine occupe le 8^e rang des plus mauvais taux au 1^{er} trimestre 2015, soit une amélioration d'une place par rapport au trimestre précédent. Elle fait ainsi partie des 9 régions ayant un taux supérieur au taux national. La Lorraine se positionne entre la haute Normandie et la Corse (10,9 %) et Midi-Pyrénées (10,4 %). Le taux de chômage de la région Champagne-Ardenne est supérieur de 0,5 point à celui de la Lorraine ; celui d'Alsace est inférieur de 1,3 point, soit -0,8 point que le niveau national. Le taux le plus élevé s'applique à la région du Languedoc-Roussillon (14,2 %). Deux régions ont le même taux (8,8 %, le plus faible) : Ile de France et Bretagne.

Rang	Région	2015_T1
1	LANGUEDOC-ROUSSILLON	14,2
2	NORD-PAS-DE-CALAIS	12,9
3	PICARDIE	11,6
4	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	11,6
5	CHAMPAGNE-ARDENNE	11
6	HAUTE-NORMANDIE	10,9
7	CORSE	10,9
8	LORRAINE	10,5
9	MIDI-PYRENEES	10,4
10	FRANCE METROPOLITAINE	10
11	AQUITAINE	10
12	CENTRE	9,6
13	POITOU-CHARENTES	9,6
14	FRANCHE-COMTE	9,4
15	BASSE-NORMANDIE	9,3
16	ALSACE	9,2
17	LIMOUSIN	9,2
18	BOURGOGNE	9,1
19	PAYS DE LA LOIRE	9
20	RHONE-ALPES	8,9
21	AUVERGNE	8,9
22	ILE-DE-FRANCE	8,8
23	BRETAGNE	8,8

source : Insee, taux de chômage localisé

TAUX DE CHOMAGE PAR ZONES D'EMPLOI

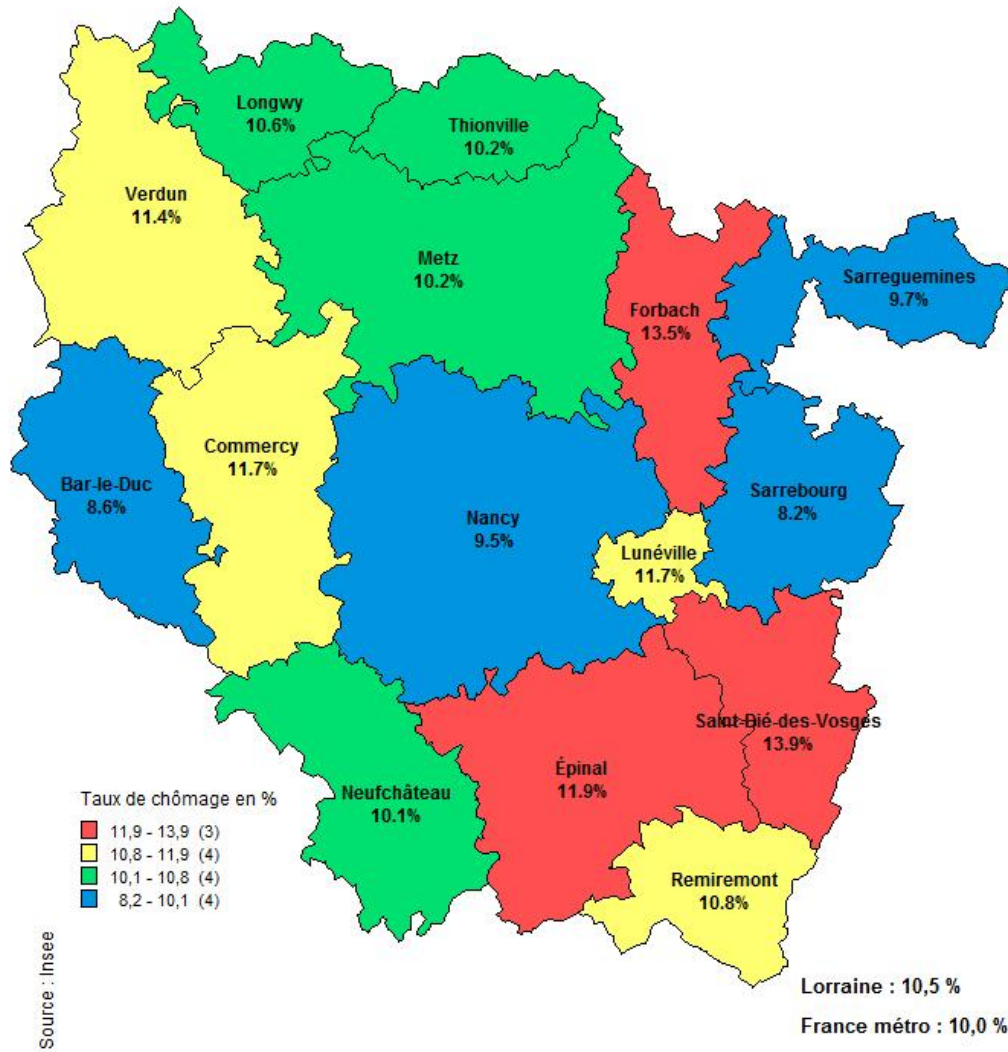
La Lorraine et ses zones d'emploi	2014_T1	2014_T2	2014_T3	2014_T4	2015_T1	évol. trim. (en point)	évol. annuelle (en point)
Longwy	10,6	10,5	10,7	10,8	10,6	-0,2	0,0
Lunéville	11,7	11,6	11,7	11,7	11,7	0,0	0,0
Nancy	9,2	9,1	9,4	9,5	9,5	0,0	0,3
Bar-le-Duc	8,4	8,4	8,6	8,7	8,6	-0,1	0,2
Commercy	11,3	11,3	11,6	11,8	11,7	-0,1	0,4
Verdun	11,5	11,1	11,2	11,4	11,4	0,0	-0,1
Metz	10,3	10,1	10,4	10,4	10,2	-0,2	-0,1
Forbach	13,5	13,4	13,6	13,7	13,5	-0,2	0,0
Sarrebourg	8,0	7,9	8,3	8,3	8,2	-0,1	0,2
Sarreguemines	10,1	9,9	10,0	10,0	9,7	-0,3	-0,4
Thionville	10,2	10,1	10,3	10,3	10,2	-0,1	0,0
Épinal	11,7	11,7	12,0	12,0	11,9	-0,1	0,2
Remiremont	10,5	10,4	10,6	10,8	10,8	0,0	0,3
Saint-Dié-des-Vosges	14,4	14,2	14,5	14,2	13,9	-0,3	-0,5
Neufchâteau	10,3	10,1	10,2	10,2	10,1	-0,1	-0,2
Lorraine	10,5	10,4	10,6	10,7	10,5	-0,2	0,0
France métropolitaine	9,8	9,7	10,0	10,1	10,0	-0,1	0,2

source : Insee, taux de chômage localisé

DES ÉVOLUTIONS TRIMESTRIELLES DIFFÉRENTES SELON LES ZONES

- Les taux de ce 1^{er} trimestre 2015 varient de 8,2 % (zone d'emploi de Sarrebourg -0,1 % sur le trimestre) à 13,9 % (zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges, -0,3 point sur le trimestre). La plupart des zones d'emploi sont en baisse trimestrielle : -0,3 % (zones de Sarreguemines et de Saint-Dié-des-Vosges), -0,2 % (zones de Longwy, de Metz et de Forbach), -0,1 % (zones de Bar-le-Duc, de Commercy, de Sarrebourg, de Thionville, d'Épinal et de Neufchâteau). Les autres zones d'emploi lorraines sont en stabilité (zones de Lunéville, de Nancy, de Verdun et de Remiremont).
- Seules quatre zones d'emploi restent en-deçà d'un taux de chômage à 10,0 % (taux France métropolitaine) : les zones d'emploi de Sarrebourg, Bar-le-Duc, Nancy et Sarreguemines.
- Au 1^{er} trimestre 2015, 7 zones sur 15 ont un taux inférieur au taux lorrain de 10,5 % : zones d'emploi précédemment citées ainsi que les zones de Neufchâteau, de Thionville et de Metz.
- Sur un an, 5 zones voient leur taux de chômage orienté à la baisse (Zones de Saint-Dié-des-Vosges -0,5 point, Sarreguemines -0,4 point, Neufchâteau -0,2 point, Verdun et Metz -0,1 point). Sont en stabilité les zones d'emploi de Longwy, de Lunéville, de Forbach et de Thionville. Les autres zones augmentent de 0,2 à 0,4 point. Pour rappel, l'évolution est stable au niveau régional et le taux France métropolitaine augmente de 0,2 point.

TAUX DE CHOMAGE PAR ZONE D'EMPLOI
1er TRIMESTRE 2015



ALSACE / CHAMPAGNE-ARDENNE / LORRAINE (ACAL)

Le taux de chômage baisse trimestriellement dans les régions qui composent l'ACAL comme au niveau national (-0,1 point) sauf en Lorraine où la baisse est de -0,2 point.

L'évolution annuelle diffère selon les régions. Le taux stagne en Lorraine. Il augmente en Alsace de 0,2 point comme en France métropolitaine. En Champagne-Ardenne, l'évolution est de 0,4 point.

Évolution trimestrielle du taux de chômage par régions composants l'ACAL

les régions de l'ACAL	2014_T1	2014_T2	2014_T3	2014_T4	2015_T1	évol. trim. (en point)	évol. annuelle (en point)
Alsace	9,0	9,0	9,2	9,3	9,2	-0,1	0,2
Champagne-Ardenne	10,6	10,6	11,0	11,1	11,0	-0,1	0,4
Lorraine	10,5	10,4	10,6	10,7	10,5	-0,2	0,0
France métropolitaine	9,8	9,7	10,0	10,1	10,0	-0,1	0,2

source : Insee, taux de chômage localisé